

France Open

Skiff

www.fos.breizhskiff.com

AVIS DE COURSE

Etape N°1 du TROPHEE

Lac du Der

**Samedi 20, dimanche 21 et lundi 22 avril
2019**

**Organisé par : la Ligue de l'Enseignement Meuse
Station Nautique
51 290 GIFFAUMONT**

Tél : 03 26 62 10 30

E-mail : contact@cslufolep.com



Préambule : Le Français sera la langue officielle pour l'épreuve.
En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (2017/2020)
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire.
- 1.3. Les règlements fédéraux.
- 1.4. Le Règlement de police du Lac
- 1.5. Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.6. Le présent Avis de Course.

2. PUBLICITE

En application de la réglementation 20 de World Sailing telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux seront tenus de porter de la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice, le cas échéant. Les concurrents portant une publicité, autre que celle choisie et fournie par l'autorité organisatrice, sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présenté leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux suivants :

- **Skiff** : Moth International, RS600 FF, 18 Pieds Australien, 49er, 14 Pieds International, 49er FX, RS800, Laser 5000, Boss, B14, Musto skiff, AC10, RS700, Swift Solo, 29erXX, Cherub, Vis, IC10, 29er, 4000, Iso, RS600, Epoh, 59er, Spice, RS400, D-One, RS500, Paper Jet, RS500 Mylar, Contender, RS500 Dacron, Buzz, Moth International no foil, RS 100 10 m2, RS100 8 m2, RS300.
- **Dériveur** : rating < ou = à 1000.

S'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, accompagné des frais d'inscription requis.
2 manières pour s'inscrire

1 / Par courrier postal

Adresse : Ligue de l'Enseignement Meuse - 51290 GIFFAUMONT - France
accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la **Ligue de l'Enseignement Meuse**

2 / Par courrier électronique

E-mail : contact@cslufolep.com scan fiche inscription et attestation de virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090 - BIC : CMCIFR 2 A

Merci de bien vouloir respecter ce qui précède, ce afin de faciliter le suivi administratif, comptable et organisationnel. **Les frais d'inscription à la régate seront majorés au-delà du mardi 9 avril 2019.**

Concernant l'hébergement et la restauration, la date limite de réservation et de paiement est le **mardi 9 avril 2019.**

3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de confirmation de la leur inscription :

- Leur licence FFVoile 2019 valide
- Un certificat médical, daté de moins d'un an, stipulant la non contre-indication à la pratique sportive et compétitive de la voile, ce certificat peut être sous format papier ou dématérialisé.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Avant le 9 avril 2019	Après le 9 avril 2019
Solitaire	45,00 €	60,00 €
Double	90,00 €	120,00 €
3 Equipiers ou +	120,00 €	150,00 €

5. PROGRAMME

- Accueil des coureurs sur la base nautique : Mercredi 17, Jeudi 18, et Vendredi 19 Avril 2019
- Confirmation des inscriptions : Centre d'Hébergement Ligue de L'Enseignement :
Vendredi 19 avril de 17h00 à 20h30 Samedi 20 avril de 09h30 à 13h30
- Pot d'accueil Samedi 18h45 à la base nautique Yves CHAUPIN
- Repas des coureurs Samedi 20h30 au centre d'hébergement de la Ligue de l'Enseignement

Programme des courses :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement
Samedi 20 avril	14h30
Dimanche 21 avril	10h30
Lundi 22 Avril	9h30 (pas de départ après 13h30)

6. JAUGE

Pas de contrôle systématique.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et remises aux équipages lors de leur inscription.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type : construit (banane, triangle, ...) et/ou raid.

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour l'ensemble de l'épreuve, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT ET RATINGS

10.1. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, s'appliquera.

10.2. Un minimum de 2 courses est nécessaire pour valider l'épreuve.

10.3. Les ratings de la table Breizhskiff 2019 seront utilisés pour établir le classement de la compétition.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : COUPE ET TROPHÉE POUR LES 3 PREMIERS éventuellement prix additionnels.

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



**Vous pouvez vérifier la confirmation de votre inscription
sur le site www.fos.breizhskiff.com**

vosre règlement validera votre inscription sur le site

- Les Repas chauds de Type Self, seront pris au Centre Ligue de L'Enseignement, situé à 100 m de l'Ecole de Voile
- Le « **Repas des Equipages** » sera servi à table 20h30.
- Les Paniers Repas seront distribués lors d'un retour à terre par l'organisation de la régates et seront accompagnés d'une boisson chaude.
- Les chambres du Centre d'Hébergement disposent de 3 à 5 lits selon le cas elles pourront être partagées avec d'autres régatiers.

Vous pouvez vous organiser pour composer vos chambres, faites-nous part de vos souhaits.
Prévoir un sac de couchage, les draps ne sont pas fournis

- **Mercredi 17, Jeudi 18, Vendredi 19 avril** : « L'Avant Régate »
Accueil des coureurs à l'Ecole de Voile Base Nautique « Yves CHAUPIN », l'accès à la mise à l'eau est soumise l'acquittement de la part syndicale (8.00 € la journée / bateau)
- **Vendredi 19 avril** :
Accueil des coureurs au Centre d'Hébergement à partir du déjeuner 13h00, sous condition de réservation.

Réservation prestations annexes Hébergement / Restauration

- all inclusive -

avant le mardi 9 avril 2019

Tel : 03 26 62 10 30

[e-mail : contact@cslufolep.com](mailto:contact@cslufolep.com)

FICHE d'INSCRIPTION REGATE

Confirmation des inscriptions sur place :

- Vendredi 19 avril de 17h00 à 20h30
- Samedi 20 avril de 09h30 à 13h30

Type Bateau : N° de Voile.....

BARREUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_ /_/_/_/_/_/

EQUIPIER 1

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_ /_/_/_/_/_/

EQUIPIER 2

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_ /_/_/_/_/_/

SIGNATURES DES COUREURS : Barreur et Equipier(s)

(signatures manuscrites obligatoires)

avant régata Mercredi 17, Jeudi 18 et Vendredi 19 avril 2019

Réservation hébergement, restauration et mise à l'eau

Nom(s) et Prénom(s) :

	Coût / Personne	Nombre de Personnes	
Mercredi 17 avril			
Mise à l'eau, navigation	8.00 € par bateau	/	=..... € +
Déjeuner Self-service 13h00	11,95 €	X	=..... € +
Diner Self-service 19h30-20h30	11,95 €	X	=..... € +
Nuitée Marina Holyder * + Taxe de séjour	22,00 €	X	=..... € +
Jeudi 18 avril			
Mise à l'eau, navigation	8.00 € par bateau	/	=..... € +
Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	=..... € +
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X	=..... € +
Diner Self-service 19h30-20h30	11,95 €	X	=..... € +
Nuitée Marina Holyder * + taxe de séjour	22,00 €	X	=..... € +
Vendredi 19 avril			
Mise à l'eau, navigation	8.00 € par bateau	/	=..... € +
Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	=..... € +
TOTAL 1			=..... €

* **Résidence de tourisme / Accueil en pavillon**

Vous pouvez accéder à l'école de voile et y stationner avec votre embarcation. La mise à l'eau sera soumise à une cotisation de 8,00 € / bateau par jour en rapport avec la réglementation du Lac du Der.

Les repas seront pris au centre d'hébergement de la Ligue de l'Enseignement (à 100 m de l'école de voile)

Draps NON fournis - Veuillez Svp. prévoir votre DUVET.

Seules les inscriptions et les réservations hébergement restauration avec règlement reçues **Au plus tard le mardi 9 avril 2019** seront prises en compte.

Deux méthodes pour s'inscrire sont possibles :

1/ Courrier postal

Adresse : Ligue de l'Enseignement Meuse - 51 290 GIFFAUMONT - France

Accompagné du règlement par chèque à l'ordre : « **Ligue de l'Enseignement Meuse** »

2/ Courrier électronique

Mail : contact@cslufolep.com scan fiche inscription et attestation de virement

IBAN: FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC: CMCIFR 2A

Frais d'engagement Course

Nom(s) : e. mail :

Prénom(s) : tel :

Solitaire	Type :	45,00 €.	Majoré à 60,00€ après le 9 avril €
Equipage Double	Type :	90,00 €.	Majoré à 120,00€ après le 9 avril €
Equipage Triple	Type :	120,00 €.	Majoré à 150,00€ après le 9 avril €

TOTAL 2

.....€

Réservation prestations annexes hébergement et restauration

Nom(s) :

Prénom(s) :

	Coût / Personne	Nombre de Personnes	
report du montant de l'avant régates : du Mercredi 17 au Vendredi 19 avril			=..... € +
Vendredi 19 avril			
Mise à l'eau	8.00 € par bateau	A payer qu'une seule fois	=..... € +
Déjeuner Self-Service 13h15-14h	11,95 €	X	=..... € +
Diner Self-Service 19h30	11,95 €	X	=..... € +
Nuitée + Taxe de Séjour	13,85 €	X	=..... € +
Samedi 20 avril			
Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	=..... € +
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X	=..... € +
« Repas des Equipages » 20h30 (attention places limitées à 80 personnes)	16,60 €	X	=..... € +
Nuitée + Taxe de Séjour	13,85 €	X	=..... € +
Dimanche 21 avril			
Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	=..... € +
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X	=..... € +
Diner Self-Service 19h15-20h15	11,95 €	X	=..... € +
Nuitée + Taxe de Séjour	13,85 €	X	=..... € +
Lundi 22 Avril			
Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,95 €	X	=..... € +
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X	=..... € +
TOTAL 3			=..... €
avant régates TOTAL 1 +frais d'engagement TOTAL 2 +prestations TOTAL 3			=..... €

Les chambres ont une capacité 3 à 5 personnes, elles pourront être partagées avec d'autres régatiers. **Prévoir un sac de couchage, les draps ne sont pas fournis**

Seules les inscriptions et les réservations hébergement restauration avec règlement reçues avant le mardi 9 avril 2019 seront prises en compte

Deux méthodes pour s'inscrire sont possibles

1/ Courrier postal

Adresse : Ligue de l'Enseignement Meuse - 51 290 GIFFAUMONT - France

accompagné du règlement par chèque à l'ordre : « **Ligue de l'Enseignement Meuse** »

2/ Courrier électronique

Mail : contact@cslufolep.com scan fiche inscription et attestation de virement

IBAN: FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC: CMCIFR 2A